



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, lors de la séance du 14 avril 2026, à 19 h, le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera au dépôt d'un avis de motion ainsi qu'à l'adoption du 1^{er} projet de règlement 139-001 décrétant une réserve financière pour le maintien et le renouvellement des équipements de la salle d'entraînement.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 24^e jour du mois de mars 2026.

Michael Bernier
Directeur général et greffier-trésorier